



## Quand les achats mettent le cap sur l'innovation

Publié le 02/02/2016 par Véronique Méot

Start-up, grands comptes, Fab Labs, fournisseurs... Tous les acteurs économiques sont désormais engagés dans des démarches d'innovation. Une aubaine pour les directions des achats qui peuvent identifier de nouveaux services et nouer des partenariats stratégiques.



En termes d'innovation, les directions des achats ne sont pas les seules parties prenantes au sein de l'entreprise. Elles doivent en effet collaborer avec d'autres services opérationnels et avec le management, afin de **définir les nouveaux besoins** et de rechercher les solutions permettant d'y répondre. Ce n'est qu'à partir de cette feuille de route qu'elles pourront s'atteler à la recherche de nouveaux services, en faisant valoir leur expertise et en définissant les contours d'une organisation dédiée.

Dans le secteur public, les acheteurs peuvent se tourner vers **les centrales d'achat**. C'est d'ailleurs ce que le Resah (Réseau des acheteurs hospitaliers) a rappelé lors des 2<sup>es</sup> rencontres européennes de l'achat public d'innovation en santé, organisées en partenariat avec **le projet européen Inspire**, le 9 septembre 2015 à Paris. Devant près de 150 participants (hospitaliers, industriels, institutionnels, représentants de syndicats), le Resah a réaffirmé sa conviction selon laquelle "l'innovation est une véritable source de performance pour le système de santé et que les acheteurs publics ont le devoir d'y jouer un rôle plus actif".

Constitué dès 2014 et réunissant un ensemble de compétences, **le pôle innovation de l'Ugap** a mis en place et déployé un dispositif de détection, de qualification, d'accompagnement et de déploiement commercial et marketing de solutions innovantes. *"L'innovation est un sujet central pour l'Ugap, car grâce à nos actions, les PME innovantes ont accès à la commande publique. Nous sommes d'ailleurs le seul acteur capable de rapprocher ces entreprises des établissements publics, explique Sébastien Taupiac, directeur délégué à l'innovation au sein de la direction de l'offre de l'Ugap. Nous avons tissé un réseau territorial d'accords afin de détecter les innovations et les qualifier."*

## Aller là où se trouvent les idées

Pour innover et identifier de nouveaux fournisseurs, la première étape est de **se rapprocher des incubateurs et autres start-up**. Les grands comptes y parviennent déjà et créent même **des structures dédiées**. Orange, avec ses **Orange Fab**, soutient ainsi les jeunes pousses ayant développé un produit qui transforme notre façon de communiquer.

D'autres ouvrent **des lieux d'open innovation**, tel **The Village by CA** du Crédit Agricole, créé en 2014. À l'initiative du réseau bancaire, de grands groupes et des entreprises de taille intermédiaire se sont en effet associés afin de créer un espace entièrement dédié au développement économique et à l'accompagnement de projets - innovants. Implanté à Paris, au coeur du Quartier central des affaires, The Village peut accueillir jusqu'à 100 start-up, qui bénéficient de la proximité avec de grands partenaires. L'objectif de cette configuration inédite est de **faire émerger un environnement dynamique et créateur de valeur**.

## Les fournisseurs sur le chemin de l'innovation

Le **Comité Richelieu**, association française membre des Entreprises d'Innovation et de Croissance (EIC), agit lui aussi pour **la promotion d'un écosystème favorable aux TPE, PME et ETI innovantes**. À cet effet, il organise des événements, à l'image des **"Chemins de l'innovation"**. Un des objectifs de cette journée, - coparrainée par l'Observatoire Com Média, est de rassembler l'ensemble des parties prenantes engagées dans des démarches innovantes, et tout particulièrement les start-up, les PME, les ETI, les acteurs de la communication, les grands groupes et les investisseurs. Il s'agit également de **créer les conditions du développement du business dans un climat de confiance**, via des conférences, ateliers/débats, - présentations et autres espaces d'exposition et de networking.

Depuis 2013, le Comité Richelieu est également l'initiateur du **Forum PME & Innovation**. La deuxième édition s'est déroulée en janvier dernier, avec plus de 120 entreprises qui ont présenté leurs solutions, tandis que des ateliers thématiques ont notamment permis à Engie, parrain de l'événement, d'exprimer ses besoins émergents. Ces rendez-vous sont l'occasion d'opportunités d'affaires et de mises en relation.

Une autre piste pour les acheteurs consiste à **challenger directement leurs propres fournisseurs** et à **stimuler leurs services R&D**. Une stratégie que Spie Sud-Est a mis en application, en organisant son premier **Challenge innovation fournisseurs**. La vocation de cette opération est non seulement de récompenser les démarches innovantes de ces derniers, mais aussi celles d'autres entreprises, invitées à présenter leurs solutions apportant une réelle valeur ajoutée au travail des salariés ou à l'utilisateur final. Du **LiFi**, haut débit de la société Lucibel, permettant de **faire passer une connexion internet par la lumière**, au nouveau casque de sécurité à visière rétractable à destination des salariés, développé par la société CATU, afin de les protéger contre les arcs électriques, le panel est large.

*"Nous organisons, depuis quelque temps, **un concours annuel de l'innovation interne** récompensant les meilleurs produits ou processus imaginés par nos - collaborateurs, mais une telle initiative n'avait pas encore été déployée pour les fournisseurs, témoigne Stéphane Ruel, directeur des achats de Spie Sud-Est. C'est maintenant chose faite avec ce nouvel événement qui associe pleinement nos fournisseurs dans la démarche de progrès et d'innovation de Spie, au service de la satisfaction de nos clients." Un exemple à suivre pour encourager les fournisseurs à s'engager sur le chemin de l'innovation, afin de répondre à des besoins qui ne cessent d'évoluer.*

## Deux communes passent à l'éclairage public connecté

Prix de l'innovation au Salon des maires en 2014, **Ledex** est référencé par l'Ugap. Cette société innovante familiale, implantée à Chambly (80), a déposé, il y a trois ans, un brevet concernant **des leds immergés dans une huile spécifique**. Un système très économe en énergie consommée. Jacques Fleury, le maire de Roye dans la Somme, a signé la première commande auprès de l'Ugap le mercredi 25 novembre 2015. Il a été suivi, le lendemain, par Sébastien Meurant, maire de Saint-Leu-la-Forêt, dans le Val d'Oise.

*"La consommation moyenne d'électricité d'une commune de 30000 habitants nécessite environ 100000€ de dépenses. Nous nous engageons à les ramener à 40000€, grâce à **l'optimisation de l'éclairage public par pilotage informatique**",* explique Jean-Claude Barré, p-dg de Ledex. Ce dispositif peut également être doté de modules permettant de programmer la variation de l'éclairage, d'associer des fonctionnalités de vidéosurveillance, d'analyser des données atmosphériques ou encore de transmettre des informations. Une fois la commande passée auprès de l'Ugap, les communes peuvent bénéficier du **Certificat d'économie d'énergie** (CEE) et réduire, grâce à la subvention obtenue, le niveau de leur investissement. Saint-Leu-la-Forêt a ainsi obtenu un chèque de 5800 euros pour sa première commande.

>> Pour aller plus loin, découvrez l'article ["Une journée d'échanges autour de l'achat public d'innovation dans la santé"](#).